

Compte rendu Conseil Municipal du Jeudi 3 décembre 2015

- Intercommunalité,

Le Maire, Dider Couderc, a rappelé les éléments de débat des fusions de communautés de communes :

- vote du conseil municipal sur la fusion entre la Communauté de Communes Valdonnez et de la Communauté de Communes Cœur de Lozère (12 « pour » et 2 « abstentions ») ;
- carte à 10 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) proposée par le Préfet en octobre, qui rattache Balsièges et Saint-Bauzile à « Cœur de Lozère », Brenoux, Lanuejols et Saint Etienne du Valdonnez à « Goulet Mont-Lozère » ;
- délibérations des conseils municipaux de Brenoux et Lanuejols pour intégrer « Cœur de Lozère », de Saint Etienne du Valdonnez pour intégrer le « bassin de vie » ;
- projet de carte à 5 EPCI du Sénateur et de la Présidente du Conseil Départemental ;

Il s'agit maintenant d'indiquer que les communes ayant exprimé le souhait d'être rattachées au bassin de vie de Mende doivent rejoindre la communauté de communes de « Cœur de Lozère.

Une délibération récapitulant ces différents éléments, venant confirmer la délibération du 1^{er} octobre et donnant un avis favorable à l'élargissement du périmètre futur du territoire de la communauté de communes de Cœur de Lozère aux communes de Brenoux, Lanuejols et Saint-Etienne du Valdonnez a été adoptée à l'unanimité (15 « pour »).

- RPQS 2014 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau et de l'assainissement,

1) Eau potable

Le service public d'eau potable dessert 662 habitants au 31/12/2014 (662 au 31/12/2013) et compte 332 abonnés au 31/12/2014 (326 au 31/12/2013). Il a prélevé 41 471 m³ pour l'exercice 2014 (55 579 pour l'exercice 2013). Cette baisse de 25,4 % est due à un meilleur état du réseau, moins affecté par des fuites. Des relevés de compteurs à la sortie des bassins sont effectués tous les lundis.

Le service dispose de 4 stations de traitement par UV.

Les volumes vendus sont de 31 408 m³ en 2014 contre 29 654 en 2013 (+ 5,9 %) et 79,4 % des volumes mis en distribution sont vendus.

Cette bonne performance du réseau permet au service d'être moins pénalisé au niveau des redevances.

2) Assainissement collectif

Le service public d'assainissement collectif dessert 630 habitants au 31/12/2014 (630 au 31/12/2013), et compte 277 abonnés au 31/12/2014 (256 au 31/12/2013).

Le service gère 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui peuvent assurer le traitement des eaux usées jusqu'à 850 habitants.

Le total des volumes facturés aux abonnés a été de 24 002 m³ en 2014, contre 20 883 en 2013.

Le prix TTC du service au m³ pour 120 m³ a été de 1,42 €/m³ en 2014, contre 1,38 €/m³ en 2013.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

- Location ancienne école des Fonts,

Une annonce sur le site internet « le bon coin » a permis de trouver un preneur à compter du 15/12/2015 pour un loyer mensuel de 449 euros hors charges.

Le bail a été approuvé à l'unanimité.

- Contrats d'avenir : formation professionnelle, fin de contrat,

La personne récemment recrutée à ce titre projette une formation en vue de l'obtention du CAP « Petite Enfance ». Une fin de contrat a été signifiée à l'employée qui occupait ce poste précédemment.

- Recensement de la population 2016 : agents recenseurs,

Cette opération, qui doit être menée tous les 5 ans, sera effectuée du 21/01/2016 au 20/02/2016 dans notre commune.

Le recrutement des 2 agents recenseurs, la fixation de leur rémunération et la désignation de Georges GAUCH en qualité d'adjoint chargé du suivi de l'opération ont été approuvés à l'unanimité.

- Transports scolaires 2014-2015,

Ce point sera traité lors d'une réunion ultérieure.

- Contrats territoriaux,

Le conseil municipal a voté une délibération autorisant le Maire à signer les contrats.

- Le point sur les travaux,

L'équipe technique s'est trouvée très réduite durant le mois de novembre. Un grand nombre de tâches ont néanmoins pu être menées à bien :

- ramassage des feuilles au groupe scolaire et au Falisson ;
- élagage des peupliers sur la route de la ZA ;
- drainage sur le chemin de la Devèze ;
- passage de l'épareuse sur les bas-côtés ;
- nettoyage de la fontaine et ramassage des feuilles à Montialoux ;
- remplissage des bacs à seul et à pouzolane au Falisson ;
- coupe de la végétation aux abords du captage de Rouffiac ;
- débroussaillage aux Fonts,
- nombreux entretiens et nettoyages au lagunage ;
- redressement de la croix du Falisson et débroussaillage de ses abords ;
- réparation d'une bouche à clef,
- installation des décorations de Noël dans la traversée de Rouffiac .

- Questions diverses,

*** Vente terrain sectional de Montialoux,**

La préfecture a donné un avis favorable à cette opération, la cession sera effective lorsque tous les délais de recours seront épuisés.

* demande d'exonération de taxes fiscales locales,

Une demande d'exonération de taxe foncière a été adressée à la Mairie. Cette disposition facultative n'a jamais été mise en œuvre dans la commune.

Le conseil a voté majoritairement contre (14 « contre », 1 « pour »)

***Schéma de mutualisation**

Le plan de mutualisation de la communauté de communes du Valdoncez (pompiers, installations de la déchetterie, service public d'assainissement non collectif, gestion du personnel, service de proximité, tourisme, petit patrimoine,...) a été approuvé à l'unanimité.

***Intégration des travaux du Syndicat Départemental d'Équipement et d'Électrification**

Ces travaux de voirie effectués en 2015 en maîtrise d'ouvrage déléguée sur la voie communale du Falisson sont intégrés dans le patrimoine de la commune.

*** Elections Régionales des 6 et 13 décembre 2015.**

La mise en place et le fonctionnement du bureau de vote pour les 2 tours ont été présentés.

Cette organisation a été approuvée à l'unanimité.